

ECHO SPORTS

GARANTIE LIMITÉE DE 3 ANS

Batteries de vélo électrique avec cellules Samsung

DOCUMENT Conditions de garantie commerciale	
GARANT Echo Sports inc.	TERRITOIRE Canada - sous réserve des lois applicables

EN BREF

La batterie est couverte pendant 36 mois uniquement si un diagnostic démontre une perte réelle supérieure à 30 % de sa capacité initiale, sous réserve des conditions et exclusions ci-dessous. La preuve d'achat est requise.

1. Objet et portée de la garantie

Echo Sports inc. (« Echo Sports ») accorde à l'acheteur initial une garantie commerciale limitée de trente-six (36) mois sur les batteries de vélo électrique admissibles vendues séparément par Echo Sports, qu'elles soient neuves ou reconditionnées par Echo Sports.

Chaque batterie couverte est assemblée avec des cellules de marque Samsung. Cette mention décrit les cellules utilisées; elle ne constitue pas une garantie offerte par Samsung et ne crée aucun lien contractuel entre Samsung et l'acheteur.

La garantie vise la batterie complète fournie par Echo Sports, incluant ses cellules et son système de gestion électronique (BMS), lorsqu'une défectuosité résulte d'un défaut de matériaux, d'assemblage ou de fabrication dans des conditions normales d'utilisation.

Condition essentielle de la garantie commerciale : l'admissibilité doit être confirmée par un test technique contrôlé d'Echo Sports démontrant une perte réelle supérieure à 30 % de la capacité initiale mesurée, soit une capacité restante inférieure à 70 %. Une perte exactement égale à 30 %, une simple baisse d'autonomie perçue ou une estimation affichée par le vélo ne suffit pas, sous réserve des garanties légales applicables.

2. Durée et point de départ

La garantie débute à la date d'achat indiquée sur la facture et demeure valide pendant 36 mois. La preuve d'achat originale ou une copie lisible est obligatoire.

Le temps pendant lequel Echo Sports conserve la batterie afin d'exécuter la garantie prolonge la garantie d'une durée équivalente, conformément aux lois applicables.

Une réparation ou un remplacement effectué sous garantie ne crée pas une nouvelle période de 36 mois. La batterie réparée ou remplacée demeure couverte pour le solde de la période originale, auquel s'ajoute, s'il y a lieu, la prolongation correspondant au temps de possession par Echo Sports. Cette règle ne limite pas les garanties légales applicables.

3. Ce qui est couvert

SEUIL D'ADMISSIBILITÉ

La réclamation est admissible seulement si le test technique d'Echo Sports confirme une perte de capacité supérieure à 30 % par rapport à la capacité initiale de la batterie. Une perte exactement égale à 30 % ne satisfait pas ce seuil.

- Défaillance électrique empêchant la batterie de fournir une alimentation normale au vélo compatible.
- Défaut prématuré d'une ou de plusieurs cellules Samsung, du BMS, du câblage interne ou des connexions internes, lorsque ce défaut n'est pas causé par un événement exclu.
- Défaut d'assemblage ou de fabrication constaté par le diagnostic technique d'Echo Sports ou d'un centre autorisé par écrit.
- Réparation ou remplacement, pièces et main-d'œuvre, lorsque la réclamation est acceptée.

4. Exclusions — situations non couvertes

IMPORTANT

Les exclusions suivantes sont des clauses distinctes. Elles ne s'appliquent que dans la mesure permise par la loi.

- Usure normale et diminution graduelle de l'autonomie ou de la capacité liée à l'âge, aux cycles de recharge, à la température, au poids transporté, au relief, à la pression des pneus ou au mode d'assistance, lorsque la batterie demeure fonctionnelle.
- Dommages causés par une décharge profonde, notamment une batterie laissée vide ou presque vide pendant une période prolongée, ou par un entreposage non conforme aux recommandations remises avec le produit.
- Utilisation d'un chargeur non compatible, modifié, endommagé ou non approuvé pour la tension et la chimie de la batterie.
- Surcharge, court-circuit, surtension, inversion de polarité, installation fautive, mauvais branchement ou utilisation avec un vélo, contrôleur, moteur ou support non compatible.
- Infiltration d'eau, immersion, lavage à pression, corrosion, condensation excessive, exposition au feu, à une source de chaleur, au gel extrême ou à toute condition dépassant l'usage normal prévu.
- Choc, chute, collision, écrasement, perforation, boîtier fissuré, connecteur arraché, dommage de transport après livraison ou tout autre dommage physique externe.
- Ouverture du boîtier, modification, contournement du BMS, réparation, soudure ou intervention effectuée par une personne non autorisée par écrit par Echo Sports.
- Utilisation commerciale intensive, location, compétition, transport de charges anormales ou usage autre que celui normalement prévu, sauf entente écrite contraire sur la facture.
- Vol, perte, vandalisme, accident, catastrophe naturelle ou dommage indirect ne provenant pas d'un défaut couvert.
- Batterie dont le numéro de série, l'étiquette d'identification ou le sceau de sécurité a été retiré, altéré ou rendu illisible, sauf si le consommateur démontre autrement l'admissibilité de la batterie.
- Chargeur, support, serrure, clés, câblage externe ou autre accessoire vendu séparément, sauf indication écrite contraire sur la facture.
- Batterie incluse avec l'achat d'un vélo complet, laquelle est régie par la garantie applicable au vélo et non par le présent document.

5. Entretien et utilisation requis

Pour préserver la sécurité et la durée de vie de la batterie, l'utilisateur doit suivre les instructions du fabricant et les recommandations fournies par Echo Sports, notamment :

- utiliser uniquement un chargeur compatible et en bon état;
- recharger la batterie régulièrement et éviter de la laisser complètement déchargée;
- lors d'une longue période sans utilisation, conserver la batterie entre 20 % et 70 % de charge et vérifier périodiquement son niveau afin d'éviter une décharge profonde;
- entreposer la batterie dans un endroit sec, tempéré et sécuritaire, loin du soleil direct et des sources de chaleur;
- ne pas immerger la batterie, ne pas la laver à pression et ne pas ouvrir son boîtier;
- cesser immédiatement l'utilisation si la batterie est gonflée, déformée, anormalement chaude, endommagée, odorante, fumante ou si elle présente une fuite.

SÉCURITÉ

Une batterie au lithium endommagée peut présenter un risque d'incendie. Ne l'expédiez jamais et ne la transportez pas avant d'avoir reçu les instructions d'Echo Sports.

6. Procédure de réclamation

1. Cessez d'utiliser et de recharger la batterie si elle présente un risque de sécurité.

2. Communiquez avec Echo Sports au 1 877 683-3338 ou à info@echosports.ca avant tout retour.

3. Fournissez la preuve d'achat, le numéro de série, des photos claires, le modèle du vélo et du chargeur, ainsi qu'une description détaillée du problème.

4. Effectuez, à la demande d'Echo Sports, les vérifications raisonnables et sécuritaires nécessaires au diagnostic.

5. Attendez un numéro d'autorisation de retour et les instructions d'emballage et de transport. Aucun retour de batterie ne doit être fait sans autorisation préalable.

6. Rendez la batterie disponible pour inspection. Echo Sports peut exiger le vélo, le chargeur ou certains composants compatibles lorsque cela est raisonnablement nécessaire pour confirmer la cause de la panne.

7. Diagnostic et décision

Echo Sports applique une méthode de diagnostic contrôlée et documentée afin de mesurer l'énergie réellement disponible et d'identifier la cause probable du problème. Le diagnostic peut comprendre un cycle complet sur banc d'essai, la lecture du BMS, la vérification des cellules, de la tension et des connexions, ainsi que l'examen des traces d'impact, d'infiltration, de surchauffe, d'ouverture ou d'utilisation incompatible. La comparaison est faite avec la capacité nominale indiquée sur la batterie ou la

facture. Sous réserve de la loi et de toute preuve contraire pertinente, ce diagnostic détermine l'admissibilité à la garantie commerciale.

Si le diagnostic confirme une perte supérieure à 30 % et qu'aucune exclusion ne s'applique, la réclamation est acceptée et aucun frais de test, de diagnostic, de pièces ou de main-d'œuvre n'est facturé.

Si le diagnostic démontre une perte de 30 % ou moins, révèle une exclusion, ou ne peut être complété en raison d'une modification non autorisée ou du défaut de fournir les éléments raisonnablement

demandés, la réclamation commerciale n'est pas couverte. Des frais de test de 59,99 \$ plus taxes sont alors facturés. Aucun travail payant additionnel n'est effectué sans l'autorisation préalable du client.

8. Solution offerte en cas de réclamation acceptée

Sous réserve des recours imposés par la loi, Echo Sports détermine la solution raisonnable en tenant compte de la sécurité, de la nature du défaut, de la disponibilité des pièces et des produits équivalents, ainsi que du coût de la réparation ou du remplacement :

- réparer la batterie;
- remplacer la batterie par un produit identique ou, s'il n'est plus disponible, par un produit équivalent quant à la tension, à la compatibilité et à la capacité utile;
- accorder, dans la mesure permise par la loi, un remboursement ou un crédit total ou partiel lorsque la réparation ou le remplacement n'est pas possible.

Lorsque la réparation et le remplacement sont impossibles, un remboursement ou un crédit total ou partiel peut être accordé. Pour refléter l'usage déjà obtenu, et sauf si la loi exige une autre mesure, le montant partiel est calculé ainsi : $\text{prix réellement payé} \times \text{nombre de mois complets restant sur la garantie} \div 36$. Les taxes sont ajustées dans la même proportion. Aucun montant ne peut dépasser le prix payé.

Cette méthode de calcul ne limite pas le droit du consommateur à toute autre mesure ou indemnité exigée par une loi applicable.

Une batterie remplacée devient la propriété d'Echo Sports. Les pièces ou batteries de remplacement peuvent être neuves ou reconditionnées, mais doivent offrir une fonction et une qualité équivalentes ou supérieures au produit remplacé.

9. Transport et expédition

Sauf si une loi applicable exige autrement, le client assume les frais et la responsabilité du transport de la batterie jusqu'à Echo Sports. Pour une réclamation acceptée, Echo Sports assume les frais raisonnables de retour de la batterie réparée ou remplacée au client, au Canada. Pour une réclamation non couverte, les frais de retour demeurent à la charge du client et lui sont communiqués avant l'expédition.

En raison des règles applicables au transport des batteries au lithium, Echo Sports peut imposer un mode de transport, un emballage ou un point de dépôt autorisé. Une batterie endommagée ou jugée dangereuse peut devoir être inspectée sur place ou éliminée selon les règles applicables.

10. Garantie non transférable

La présente garantie commerciale est strictement personnelle à l'acheteur initial identifié sur la facture d'Echo Sports. Elle prend fin à l'égard de tout propriétaire ou utilisateur subséquent et ne peut être cédée, transférée ou réactivée lors d'une revente, d'un don ou d'un changement de vélo, sous réserve des droits impératifs prévus par la loi.

Cette restriction vise uniquement la garantie commerciale offerte par Echo Sports et ne limite pas les droits qu'un acquéreur subséquent pourrait détenir en vertu d'une loi applicable.

11. Limitation de responsabilité

Dans la mesure permise par la loi, Echo Sports n'est pas responsable des pertes d'usage, pertes de revenus, frais de location, temps perdu, déplacements, dommages à un autre bien ou autres dommages indirects résultant d'un événement non couvert ou du défaut de suivre les consignes de sécurité. Cette limitation ne s'applique pas lorsqu'une loi interdit de limiter ou d'exclure la responsabilité, notamment en cas de faute lourde, de préjudice corporel ou d'exercice d'un droit prévu par la loi.

12. Garanties légales et préséance de la loi

VOS DROITS DE MEURENT INTACTS

La présente garantie commerciale s'ajoute aux garanties légales applicables; elle ne les remplace pas et ne les limite pas.

Au Québec, la Loi sur la protection du consommateur prévoit notamment qu'un bien doit pouvoir servir à l'usage auquel il est normalement destiné, pendant une durée raisonnable, compte tenu du prix, du contrat et des conditions d'utilisation, et qu'il doit être exempt de vice caché. Le consommateur peut avoir d'autres recours même après l'expiration de la présente garantie commerciale.

Toute clause du présent document qui serait incompatible avec une loi d'ordre public est réputée modifiée uniquement dans la mesure nécessaire pour respecter cette loi; les autres clauses demeurent applicables.

13. Coordonnées du garant

Nom Echo Sports inc.

Adresse 550, rue du Marais, Québec (Québec) G1M 3R1

Téléphone 418 683-3338 | Sans frais : 1 877 683-3338

Courriel / site info@echosports.ca | www.echosports.ca

14. Identification de la batterie et accusé de réception

À remplir ou à joindre à la facture lors de la vente.

AUTORISATION DE TEST

En remettant la batterie pour diagnostic, le client autorise Echo Sports à effectuer le test de capacité. Il comprend que le test est sans frais si la réclamation est acceptée. Il accepte des frais de 59,99 \$ plus les taxes applicables si la batterie n'a pas perdu plus de 30 % de sa capacité initiale ou si une exclusion s'applique.

Nom du client _____

No de facture / date _____

Modèle / tension /

capacité _____

No de série _____

J'accuse réception des présentes conditions et j'autorise le test décrit ci-dessus. Signature : _____

_____ Date : _____